



## VILLE DE PONT-SAINTE-MAXENCE

### PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 6 octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en salle d'Honneur à l'Hôtel de ville, sous la présidence de monsieur Arnaud DUMONTIER, maire.

#### **Etaient présents**

Arnaud DUMONTIER,  
**Maire,**

Eddy SCHWARZ, Marie-Christine MAGNIER, Philippe FIAULT, Monique MARTIN, Bruno VERMEULEN, Françoise DEMAISON, Jean-Pierre REVIERE, Caroline BARRUCAND, François DROUIN.

#### **Adjoints au maire,**

Valérie POULAIN, Catherine SCHOCKAERT, Sindy DA SILVA, Maryse MARCOLLA, Alain BAUGEE, Marie-Christine RIVIERE, Jean-Luc FLOURY, Cyril BATTNER, Laëtitia GOURDON, Romain HECQUET, Aline CATOIRE, Sonia DEFLANDRE, Christophe MIQUEL, Carine ANDERSON, Thierry FIEVEZ, Marie-Rosi TAYAMOUTOU, Michel OUDIN, Didier GASTON, Elise ZAMBEAUX, Reynald ROSSIGNOL,

#### **Conseillers municipaux.**

#### **Etaient représentés :**

Mohamed YACOUBI par Arnaud DUMONTIER, Alexis DERACHE par Marie-Christine MAGNIER, Caroline CARON par Reynald ROSSIGNOL,

#### **Etaient absents :**

**Secrétaire de séance :** Maryse MARCOLLA

Date de convocation : 29/09/2021

Date de l'affichage : 29/09/2021

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de procurations : 3

Nombre de votants : 33

\*\*\*

\*

**ADMINISTRATION GENERALE :**

N°2021-092 : Désignation d'un secrétaire de séance

Vote : Adoptée à l'unanimité

N°2021-093 : Approbation du procès-verbal du 31 mars 2021

Vote : Adoptée à l'unanimité

N°2021-094 : Approbation du procès-verbal du 30 juin 2021

Vote : Adoptée à l'unanimité

N°2021-095 : Compte-rendu des décisions du maire prises sur délégations du conseil municipal

Vote : Adoptée à l'unanimité

Elise ZAMBEAUX fait mention de la délibération 2021-077 adoptée au conseil municipal du 30 juin 2021 et portant communication du rapport d'observation définitif de la Chambre Régionale des Comptes qui rappelle le droit de l'opposition à disposer d'une tribune sur le site internet de la ville. Madame Elise ZAMBEAUX précise que ce droit est également prévu par le code des collectivités territoriales et qu'enfin monsieur le maire s'y était engagé.

Monsieur le maire confirme que cela est effectivement organisé par le règlement du conseil municipal qu'il lui suffit de lui faire parvenir le texte à faire paraître et cette contribution sera évidemment publiée sur le site de la ville.

Monsieur Didier GASTON demande que les décisions 2021-91 et 2021-92 lui soit transmises in extenso, car il s'agit de décisions importantes relatives à l'ANRU.

Monsieur le maire lui confirme que cela sera fait par les soins de monsieur Richard GULZINSKI directeur général des services.

Par ailleurs, il souhaite avoir des précisions concernant les décisions 2021-113 et 2021-114 relatives à l'aménagement de la voie de Felgueiras et plus particulièrement sur la désignation d'un écologue car cette désignation aurait dû faire l'objet d'une décision. Également, il souhaite être informé du suivi des missions de cet écologue qui est censé faire 22 jours d'intervention...

Bruno VERMEULEN pense que cela a dû être fait l'année dernière...

Didier GASTON demande qui a été désigné et à combien a été chiffré son intervention ?

Bruno VERMEULEN assure qu'il va interroger le conservatoire des espaces naturels des Hauts-de-France pour apporter l'ensemble de ces informations au prochain conseil municipal.

N°2021-096 : Convention pour la capture des chats en vue de leur stérilisation et identification avec la clinique vétérinaire Circée de Verneuil en Halatte

Vote : Adoptée à l'unanimité

N°2021-097 : Convention de participation financière pour la création ou la modification d'un bateau sur le trottoir

Vote : Adoptée à l'unanimité

N°2021-098 : Modification du tableau des effectifs

Vote : Adoptée à l'unanimité

#### **TRAVAUX-FONCIER :**

N°2021-099 : Attribution d'une subvention municipale pour un ravalement de façade rue Lavoisier

Vote : Adoptée à l'unanimité

N°2021-100 : Attribution d'une subvention municipale pour un ravalement de façade rue Pasteur

Vote : Adoptée à l'unanimité

#### **FINANCES :**

N°2021-101 : Budget principal - exercice 2021-Décision modificative N°1,

Vote : Adoptée à l'unanimité

N°2021-102 : Fonds de concours de la CCPOH pour les travaux de sécurité du carrefour des rues Robert Heschel et Vieux Moulin et de reprise d'ilots rue Pasteur.

Vote : Adoptée à l'unanimité

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Il n'y a pas de questions diverses.

Reynald ROSSIGNOL demande s'il est autorisé à poser une question orale.

Monsieur le maire l'autorise à présenter sa question.

Monsieur ROSSIGNOL souhaite avoir des informations concernant la démolition de la construction au 3 rue de la République, et s'interroge sur le fait de savoir si le propriétaire a agi de sa propre initiative.

Monsieur le maire explique que le pétitionnaire a procédé à la réduction en hauteur et en volume de son bien de sa propre initiative.

La séance est levée à 19h30

**Le secrétaire de séance,  
Maryse MARCOLLA**

\*\*\*



  
**Le maire,  
Arnaud DUMONTIER**